



Ordonnance de télécom CRTC 2010-922

Version PDF

Ottawa, le 8 décembre 2010

Le Conseil **approuve provisoirement** la demande tarifaire suivante. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Saskatchewan Telecommunications	243	le 29 novembre 2010	le 14 décembre 2010

Secrétaire général